

GERMIVOIRE



www.germ-ivoire.net

Revue scientifique
de littérature,
des langues et
des sciences sociales

ISSN: 2411-6750



Université Félix Houphouët Boigny



www.germ-ivoire.net

**REVUE SCIENTIFIQUE DE LITTÉRATURE
DES LANGUES ET DES SCIENCES SOCIALES**



17/2022

Directeur de publication:

Paul N'GUESSAN-BÉCHIÉ
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody

Éditeur:

Djama Ignace ALLABA
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody

Comité de Rédaction:

Brahima DIABY (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)
Ahiba Alphonse BOUA (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)
Djama Ignace ALLABA (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)
Aimé KAHA (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)

www.germ-ivoire.net

Indexation:

Fatcat (<https://fatcat.wiki/container/qq5brdiztnatfkcb3ce5kxaypi>)
ROAD (<https://road.issn.org/>)

Comité scientifique de Germivoire

Prof. Dr. Dr. Dr. h.c. Ernest W.B. HESS-LUETTICH
Stellenbosch University Private Bag X1

Dr Gerd Ulrich BAUER
Universität Bayreuth

Prof. Stephan MÜHR
University of Pretoria

Prof. Dakha DEME
Université Cheikh Anta Diop - Dakar

Prof. Serge GLITHO
Université de Lomé - Togo

Prof. Aimé KOUASSI
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Paul N'GUESSAN-BECHIE
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Kasimi DJIMAN
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof Kra Raymond YAO
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof Daouda COULIBALY
Université Alassane Ouattara (Bouaké)

TABLE DES MATIÈRES

Editorial	5
------------------------	----------

Allemand

RABE Sylvain Lokpo Das Karnevalslied im "Popo-carnaval" von Bonoua und im Kölner Karneval: Zeit, Raum und Bedeutung	6–21
--	------

Aimé KAHA Amour juvénile chez Goethe et Amadou Koné : quelles leçons de vie ?..	22–39
--	-------

ALLABA Djama Ignace Super Merkel : Du retrait de la vie politique d'une visionnaire	40–49
--	-------

Anglais

Ebony Kpalambo AGBOH Racial Politics And The African American Search For Family Welfare In <i>Sula</i>	50–64
---	-------

Mamadou DIAMOUTENE Deconstructing Black Female Misrepresentation In Maya Angelou's <i>I Know Why The Caged Bird Sings</i>	65–76
--	-------

Mariame WANE LY / Abdoulaye NDIAYE Killing the Black Body, Knitting Paternal Filiation, and Entwining Identity Construction in <i>Between the World and Me</i> (2015) by Ta Nehisi Coates	77–91
--	-------

Nouhr-Dine D. Akondo Construing and deconstructing peace as a result of race-ridden conflicts and stereotypes in William Shakespeare's <i>Othello</i>	92–111
--	--------

BEGEDOU Komi Sacrificial Motherhood and Family Survival in Toni Morrison's <i>Sula</i>	112–127
---	---------

Espagnol

Mamadou COULIBALY Un intento de delimitación de la frontera entre semántica y pragmática	128–145
---	---------

Djidiack Faye La representación de la mujer viciosa en tres novelas de María de Zayas: <i>El desengaño amando y premio de la virtud, El prevenido engañado y Tarde llega el desengaño</i>	146–159
--	---------

Géographie

N'zué Pauline YAO épse SOMA / KOFFI Amenan Ba Inès / Eric Paul KOUAME L'autonomisation de la femme à partir de la production vivrière dans la sous-préfecture de Taabo (sud – Côte d'Ivoire)	160–176
---	---------

Lettres (Littérature / Langue)

PIDABI Gnabana De l'action des personnages à la sensibilité du lecteur dans *Ténèbres à midi* de Théo Ananissoh 177–191

Philosophie

Adjoavi ATOHOUN L'universalité du sentiment du beau et le tort du malheureux .. 192–210

KOFFI KOFFI Alexis Heidegger et Levinas : de la différence à l'indifférence ontologique 211–222

AKPA Gnagne Alphonse / YAO Kouamé Chefferie et pouvoir coutumier : la dynamique d'un modèle de pacification de société 223–236

Sociologie

MAZOU Gnazégbo Hilaire / LEH Bi Zanhon Guy-Marcel / KOUA Aka N'Zi Jean Vincent Le rôle économique des hommes dans le processus d'autonomisation des jeunes filles en Côte d'Ivoire : Une analyse de la situation des jeunes filles du Centre Providence de Bouaké 237–251

TRAORÉ Amadou Zan / TRAORÉ Amadou Les équipes nationales de football et leurs désignations dans quelques pays d'Afrique de l'ouest : Sens et imaginaire 252–266

Abdoulaye Guindo / Issa Diallo / Birama Apho Ly Évaluation des messages sur la planification familiale à Bamako, au Mali : Cas des affiches 267–288

Éditorial

Bien chers toutes et tous,

Nous revoilà ! Á nos retrouvailles semestrielles !! Avec Germivoire, notre Revue vôtre ! OÙ, de vous à nous et de nous à vous, des échanges sont faits. Dans le cadre scientifique !! OÙ sciences humaines ou d'autres sciences entrent en communion et exposent des résultats de certaines de leurs quêtes générales ou particulières. Résultats qui seront vus et appréciés, espérons-le, par d'autres personnes intéressées par les sujets traités. Puisque Germivoire est une Revue en ligne/online.

Dans le labour de ce cadre ou périmètre cultivable á diverses couches, les récoltes semestrielles présentes se sont révélées variables de saveurs. Et la variété des saveurs donnent un bon goût particulier á ce numéro de Germivoire.

Et ce bon goût particulier vient des récoltes mises ensemble des champs aux parcelles différentes que sont l'allemand, l'anglais, l'espagnol, la géographie, les lettres françaises modernes, la philosophie, les sciences du langage et de la communication et la sociologie. Pour s'en faire une idée selon son intérêt á l'instruction, tout esprit curieux pourrait se référer aux différentes étiquettes de ces récoltes dans notre table des matières.

Á vos plaisirs solaires !!

Brahima Diaby

L'AUTONOMISATION DE LA FEMME A PARTIR DE LA PRODUCTION VIVRIERE DANS LA SOUS PREFECTURE DE TAABO (SUD – COTE D'IVOIRE)

N'zué Pauline YAO épouse SOMA, Assistante
Université Alassane Ouattara
Courriel : pyaonzue@yahoo.fr

KOFFI Amenan Ba Inès, Doctorante,
Laboratoire d'Unité de Recherches
pour le Développement (URED),
Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Courriel : amenaineskoffi@gmail.com

Eric Paul KOUAME
Maitre de conférences
Université Alassane Ouattara
Courriel : ddepaul87@gmail.com

Résumé

Cette étude vise à analyser la contribution de la production vivrière dans l'autonomisation de la femme à Taabo. La méthodologie utilisée pour atteindre cet objectif repose sur la recherche documentaire et des enquêtes de terrain (l'observation, les entretiens et le questionnaire). Les résultats révèlent que la pratique de la culture vivrière chez ces femmes se présente comme une alternative de choix devant les conditions socio-économiques difficiles des populations. La région de l'Agneby -Tiassa est la deuxième localité productrice de banane plantain en Côte d'Ivoire (RNA estimation provisoire des productions des principales cultures 2004 p.7). Selon (RGPH 2014 p.26), les 6 villages visités ont un total de 7208 femmes. L'échantillon des productrices de vivrier a été déterminé à partir de la méthode des quotas. Pour atteindre ces résultats, une enquête transversale a été menée auprès de 180 productrices de culture vivrière réparties dans 6 villages du département de Taabo. Les résultats issus de cette investigation ont montré que cette activité procure des revenus aux femmes et favorise l'amélioration de leur statut social. Les revenus obtenus ont permis aux femmes de scolariser leurs enfants (55,55%), de construire leurs maisons (15,66%), de soigner leurs familles (59,52 %) de nourrir celles-ci (70,63 %) et de les vêtir à (84,12 %). En outre, elles contribuent aux autres charges comme les événements heureux et malheureux (53,87%). Cependant, les contraintes climatiques, foncières et de fixations des prix de vente des productions vivrières constituent des entraves à l'autonomisation des femmes.

Mots-clés : Autonomisation de la femme, Epargne, Productions vivrières, Contrainte foncière, Sous-préfecture de Taabo.

Abstract

This study aims to analyse the contribution of food production to the empowerment of women in Taabo. To achieve these results, a cross-sectional survey was carried out among 180 women food crop producers in 6 villages in the department of Taabo. The results of this investigation have shown that this activity provides income for women and promotes the improvement of their social status. The income obtained enabled women to send their children to school (55.55%), to build their homes (15.66%), to care for their families (59.52%) to feed them (70.63%) and to dress them (84.12%). And also they contribute to other charges such as happy and unhappy events (53.87%). However, climate, land and price-fixing constraints on the sale of food products are barriers to women's empowerment.

Keywords: Women's Empowerment, Savings, Food production, Land tenure constraints, Taabo Sub-Prefecture.

Introduction

Selon la FAO (.2010-2011, p 18.), 18,3% seulement des entreprises sont dirigées par une femme dans le monde. Elles représentent 31% des travailleurs permanents à temps plein mais seulement 9% dans l'industrie. Selon la FAO (.2016, p 8.), en Afrique et en Asie, les femmes représentent déjà entre 43 et 50% du total des travailleurs agricoles. Quelque 80% des terres agricoles sont gérées par des petits exploitants qui fournissent eux même environ 80% des disponibilités alimentaires. Parmi les petits exploitants, 70% sont des femmes. Alors que l'autonomisation de la femme apparait comme l'un des meilleurs leviers pour accélérer le développement économique, réduire la pauvreté et bâtir des sociétés durables partout dans le monde (Banque Mondial, Gouvernement du Canada, 2017, p 10.)

En Côte d'Ivoire, 67% de la main d'œuvre féminine travaille dans le secteur agricole. Les femmes assurent plus de 50% de la production agricole (FAO, 2016, p 4.). La Côte d'Ivoire figure parmi les pays en voie de développement et compte de ce fait encore une population pauvre. Au nombre de cette population la femme figure en bonne place. Selon l'ENV, 2015 70 % des femmes ivoiriennes sont pauvres. Dans la sous-préfecture de Taabo, les femmes souffrent incontestablement de la pauvreté qu'on qualifierait de féminine eu égard aux chiffres avancés par l'ENV, 2015. En effet dans la région de l'Agneby-Tiassa à laquelle

appartient la Sous-préfecture de Taabo, la pauvreté est de 61,8 %. Au nombre des pauvres, le taux des femmes qui dépendent 661 FCFA/jour reste faible, donc pauvres. La figure 2 met en relief la situation de pauvreté des femmes enquêtées selon leurs dépenses annuelles.

Les femmes sont actives aussi bien dans les cultures d'exportation que dans les cultures vivrières. En général, les femmes éprouvent des difficultés à être autonomes malgré leur forte implication dans la production agricole. Pour faciliter la production et la vente des cultures vivrières dont elles sont les véritables actrices, des coopératives ont été mises en place par les femmes de la Sous-préfecture de Taabo. Dans quelle mesure la production vivrière contribue-t-elle à l'autonomisation de la femme dans la Sous-préfecture de Taabo ? Cette étude vise à analyser la contribution de la production vivrière dans l'autonomisation de la femme à Taabo. D'abord il s'agit de déterminer les facteurs explicatifs de la paupérisation de la gente féminine dans la Sous-préfecture de Taabo. Ensuite d'analyser la contribution de la culture vivrière dans l'autonomisation financière de la femme dans cette Sous-préfecture. Enfin identifier les contraintes de production vivrière dans cette localité.

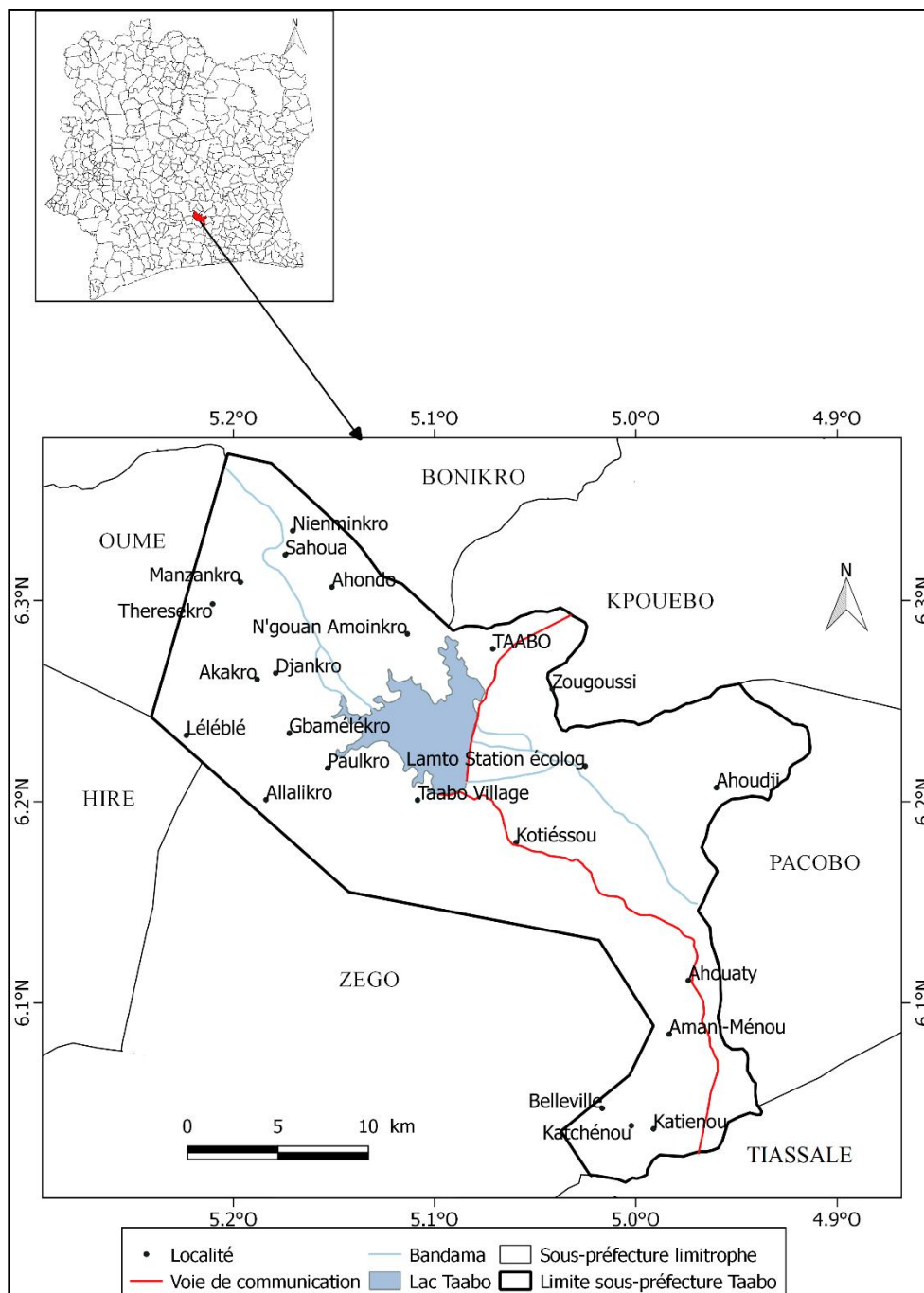
1. Méthode et matériel

1.1 Présentation de l'espace d'étude

Située au Nord-ouest du Département de Tiassalé, la Sous-préfecture de Taabo fait partie de la région de l'Agneby-Tiassa. Elle est située à 160 km d'Abidjan, capitale économique et à environ 85 km de Yamoussoukro, capitale politique et administrative du pays. Cette circonscription compte quatorze localités dont la ville de Taabo (chef-lieu de département) et treize villages que sont : Taabo village, Léléblé, Ahéremou 2, N'denou, Tokohiri, Ahondo, Sahoua, Kotiessou, Sokrogbo, Amani-menou, Ahouati, Kokotikouamekro et Katiénou. Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2014), la Sous-préfecture de Taabo compte 41912 habitants. Cette population cosmopolite est composée d'autochtones (Souamlin, N'ghan, Dida, Ahetou) ; d'allochtones (Abbey, Agni, Attié, Beté, Gueré, Malinké, Sénoufo) et d'allogènes (Burkinabé, Maliens, Mauritaniens, Sénégalais). Les conditions naturelles de cette localité sont favorables à la production agricole, car elle est suffisamment drainée par le fleuve Bandama. L'essentiel de l'économie de la Sous-préfecture est basée essentiellement sur l'agriculture, la pêche, l'élevage et le commerce. Elle dispose de services publics et parapublics : La Direction Départementale de l'Agriculture, la Direction Départementale des Ressources Animales et Halieutiques, la Direction Départementale de la Construction, du Logement de l'Assainissement et de l'Urbanisme, l'Inspection de

l'enseignement Préscolaire et Primaire, l'hôpital Général, l'ANADER, les Secteurs SODECI et CIE, deux entreprises dans le domaine agricole, BANA-CI et EXACT etc... (Agneby Tiassa RGPH 2014, p27).

Carte 1 : Localisation de la sous-préfecture de Taabo



Source : OCHA, 2016

réalisation : Ba Inès, Novembre 2020

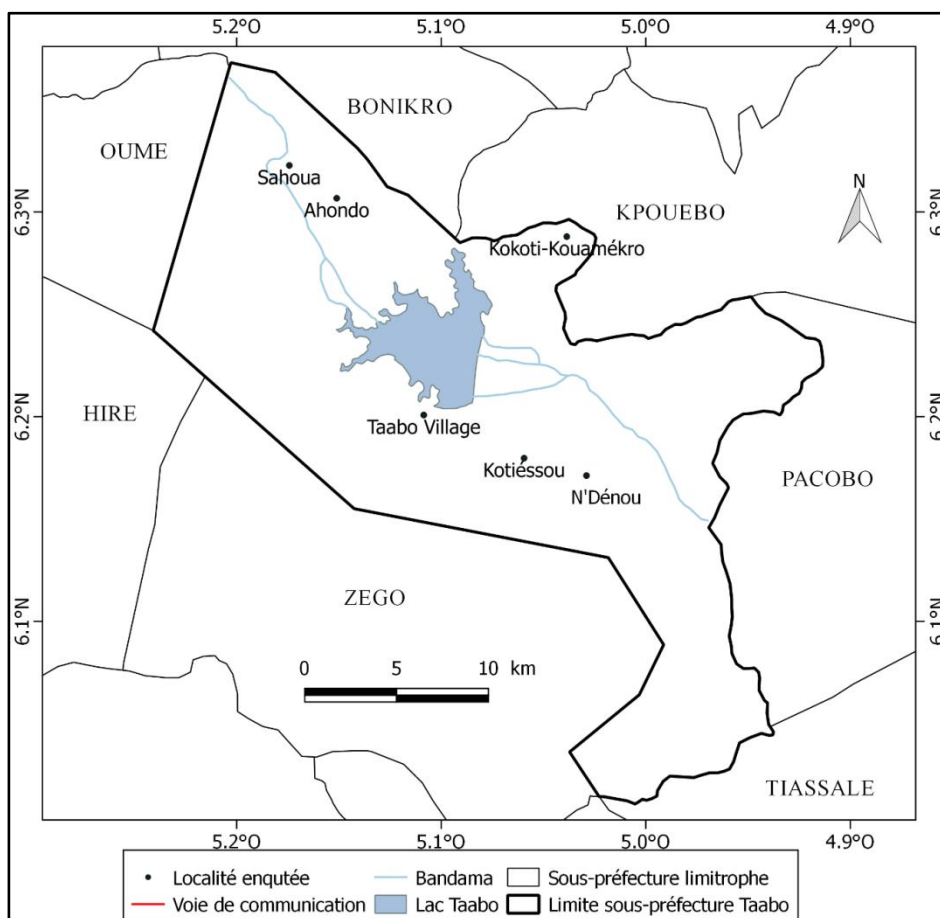
1.2. Les outils de collecte de données

Les fiches d'enquêtes et les guides d'entretiens ont été utilisés pour la collecte des données. A l'aide d'un guide d'entretien et d'un questionnaire des enquêtes ont été réalisées auprès des producteurs de vivriers. Le questionnaire a été structuré en plusieurs parties. La première partie porte sur l'identité de l'enquêté. La deuxième partie donne des informations sur le profil socio-économique du l'enquêté. La troisième partie aborde les contraintes à l'autonomisation de la femme productrice de vivrier.

1.3. Les techniques de collecte de données

Les données de cette étude proviennent spécifiquement d'une enquête transversale sur l'importance des productions vivrières et l'autonomisation de la femme. Les données ont été collectées dans 6 villages (cartes 2) de la Sous-préfecture de Taabo.

Carte 2 : Localisation des localités enquêtées



Source : OCHA, 2016

réalisation : Ba Inès, Novembre 2020

Selon (RGPH 2014 p.26), les 6 villages visités ont un total de 7208 femmes. Les femmes des villages de Sahoua et Ahondo, situés au nord-ouest de Taabo, sont de grandes productrices de manioc et maraichères. Ensuite le village de Kokotikouamékro situé au nord de Taabo est une grande zone productrice de banane plantain et de maraichères. Enfin les villages de N'Dénou, Kotiéssou et Taabo village, situés au sud, sont aussi de grandes localités productrices de banane plantain et maraichères. La région de l'Agneby Tiassa est la deuxième localité productrice de banane plantain en Côte d'Ivoire (RNA estimation provisoire des productions des principales cultures 2004 p.7). L'échantillon des productrices de vivrier a été déterminé à partir de la méthode des quotas. Pour collecter les données, 180 productrices de vivrier ont été retenus en raison 30 femmes par village. La méthode de boule neige, consistant à rechercher les autres productrices après chaque entretien par le biais de celle qui vient de finir son entretien, a été utilisée

1.4. Le traitement des données

Le traitement des données a été fait sous forme d'analyse statistique, cartographique et photographique. Les données statistiques et les illustrations graphiques ont été réalisées à l'aide du logiciel Excel. Les données ont été traitées à partir du logiciel SPSS. Les données cartographiques ont été traitées avec le logiciel ARGIS10.5. Enfin, la saisie du texte a été faite avec le logiciel Microsoft Office Word 2013.

2. Résultats

2.1 Une amélioration du statut économique des productrices de vivriers

2.1.1 Satisfaction financière des productrices

Dans la région de l'Agneby-Tiassa, le revenu annuel moyen par habitant est de 344.572 fcfa (env2015 p. 51) alors que le seuil de pauvreté était de 269.075fcfa (env2015 p. 18). Les revenus issus des activités agricoles sont suffisants à hauteur de (93,67 %), selon l'ensemble des agricultrices. En effet, après avoir déterminé le seuil de pauvreté des agriculteurs de la localité, nos enquêtées ont un revenu qui va au-delà du seuil de pauvreté, pour des revenus substantiels qui varient de 200000 à 900000 fcfa l'année. Le tableau ci-après fait la répartition des exploitantes selon leur revenu.

Tableau 1 : Revenus annuels des productrices dans la sous-préfecture de Taabo

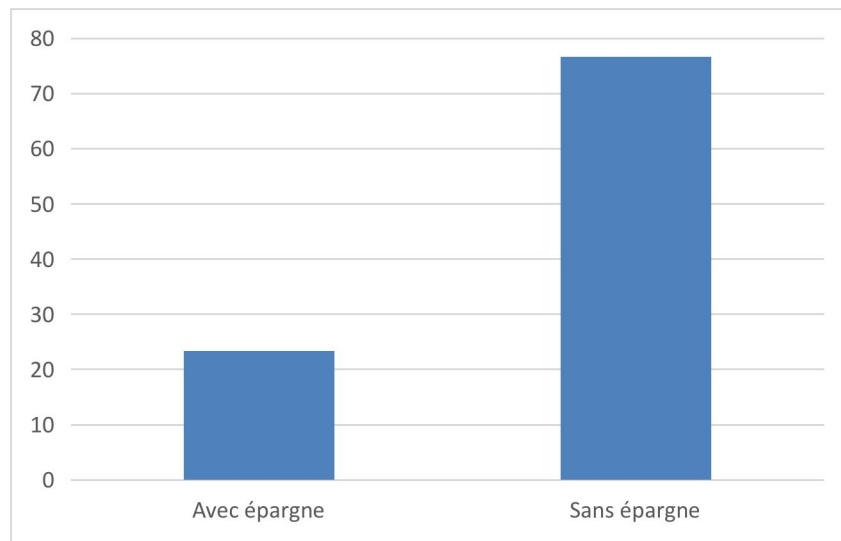
Gain (FCFA)	Effectif	Proportion (%)
200 000-400 000	31	17,23
400 000-600 000	47	26,12
600 000-800 000	55	30,55
800 000-1 000 000	28	15,55
Plus de 1 000 000	19	10,55
Total	180	100

Source : nos enquêtes, 2020

Le tableau 1 met en exergue les revenus des femmes rurales des localités visitées. La lecture du tableau 1 montre que l'activité vivrière apporte des gains aux femmes. Ces gains sont compris entre 200000 et plus de 1000000. Cependant, 17,23 % ont des revenus compris entre 200 000fcfa et 400 000fcfa. Quant à celles qui ont des revenus intermédiaires entre 400 000 et 600 000, elles représentent 26,13 %. Les statistiques du tableau indiquent que les femmes qui ont entre 600 000 et 800 000 sont les plus nombreuses. Leur proportion est estimée à 30,55 % contre respectivement 10,55 % pour les femmes à forte revenu qui est de plus de 1000000. Au vu de revenu moyen de nos enquêtes à comparer avec le revenu moyen annuel national de la femme, donné par l'envi, 2015 qui est de 185000 FCFA, les femmes de la Sous-préfecture s'en sortent face à la pauvreté féminine. Dans la région de l'Agneby-Tiassa le revenu moyen selon cette même enquête est de 199700 FCFA alors que l'enquête montre que le revenu moyen des enquêtées dans leur ensemble est de 318 500,193 FCFA. Donc la production du vivrier permet à la femme d'améliorer son statut économique.

2.1.2 La production vivrière un moyen d'épargne pour les femmes

Figure : Niveau d'épargne des enquêtées



Source : nos enquêtes, 2020

La production vivrière au vu des revenus moyens permet à la femme d'épargner des devises qui varient d'une personne à une autre. Lors des visites de terrains, bien que les enquêtées aient refusé de lever le voile sur le montant réel de leurs gains respectifs, il n'en demeure pas moins que celles-ci ont affirmé avoir des devises qu'elles épargnent. Nos enquêtes donnent la proportion des femmes selon le niveau d'épargne. L'analyse faite nous permet de voir 23,33 % des femmes qui ont des épargnes, contre 76,67 % qui n'en font pas. Cependant les types d'épargnes sont de deux ordres. Certaines femmes réfractaires des établissements bancaires et micro crédit utilisent le système des tontines. Elles occupent une proportion de 45,02 % des femmes qui épargnent. Selon elles la tontine ne représente pas de danger contrairement aux banques. Selon la notabilité de Sahoua cet aspect de ne pas épargner dans les banques n'est pas essentiel chez les femmes mais aussi chez les hommes. Selon lui, principalement les mauvais souvenirs de la BNDA (Banque Nationale pour le Développement Agricole) et accessoirement, les lourdeurs administratives pourraient en être les raisons. Malgré cette réticence 54,77 % des femmes épargnent notamment à la COOPEC.

2.2 Une amélioration du statut social de la femme

2.2.1 Des femmes désormais indépendantes

L'analyse de l'impact de la production vivrière montre que 85 % des enquêtées ont vu leur statut s'améliorer. Au regard des résultats, les femmes parviennent à satisfaire les besoins alimentaires (70,63 %) et vestimentaires à (84,12 %). Aussi, 59,52 % des femmes enquêtées assurent leur frais sanitaires. En somme, les femmes ont peu besoin d'aide extérieure pour s'entretenir à en croire les propos d'une enquêtée T. J. « *quand je tombais malade, je demandais l'argent pour me soigner, mais maintenant c'est moi-même, je n'ai plus besoin de quelqu'un pour payer mes médicaments* ». « *Et puis avant aussi je ne pouvais pas payer pagne pour moi-même mais maintenant, c'est plus Fanci que j'achète hein, c'est Wax je porte* ». Ce témoignage montre que nous avons désormais une femme épanouie et fière de son indépendance.

2.2.2 Les cultures vivrières un moyen d'affirmation de la femme dans la famille et la communauté

La portée sociale des activités des femmes de la Sous-préfecture de Taabo au niveau communautaire et familial est perçue à travers leur capacité à participer à la vie sociale. Grâce à leurs activités, elles participent aux cotisations lors des événements tels que les funérailles, les mariages, les naissances, les cas de maladie. L'unanimité est aussi constatée au niveau des personnes ressources quant à la contribution des cultures vivrières à l'autonomisation économique des femmes. Ainsi, les femmes trouvent leur statut social amélioré à cause du rôle qu'elles arrivent à jouer désormais au sein de la communauté. Le tableau 2 qui suit montre les actions des femmes dans leur communauté.

Tableau 2 : Actions d'entraide et de solidarité des productrices

Action sociales	Effectif	Proportion (%)
Mariage	40	22,22
Funérailles	119	61,11
Maladie	29	16,11
Naissances	145	80,55

Source : nos enquêtes, 2020

Ce tableau 2 illustre le rôle des femmes dans leur société lors des événements malheureux et heureux. La lecture de ce tableau montre que 22,22 % des femmes enquêtées contribuent aux

cérémonies de mariage de leur connaissance. Quant aux funérailles, ce sont 61,11 % des femmes qui soutiennent la famille éplorée par des contributions en nature ou en numéraire. Pour les cas de maladies, le taux de femmes ayant contribué aux soins de santé de leurs proches s'élève à 16,11 %. Quant aux naissances, les femmes sont nombreuses à réagir aussi bien par des dons qu'en espèces. Ainsi, 80,55 % des enquêtées mentionnent qu'à partir des revenus tirés des activités vivrières, elles arrivent à féliciter leurs consœurs nourrices et leurs familles. Cette réaction est culturelle parce que ces femmes ne se connaissent souvent pas. Mais elles ont été éduquées pour s'entraider. Au regard de ce qui précède, elles interviennent mieux dans la construction des valeurs sociales que sont l'entraide et la solidarité grâce aux revenus dont elles disposent désormais.

2.2.3 La production vivrière : un moyen de transformation des femmes en chef de ménage

La production vivrière faite par les femmes a eu une portée significative pour les femmes rurales dans la Sous-préfecture de Taabo. Elle a boosté les activités féminines rurales avec des retombées importantes. Les activités vivrières notamment celles du maraîchage apportent une valeur ajoutée aux conditions socioéconomiques des femmes rurales de Taabo. Selon les enquêtes, 100 % des femmes connaissent une nette amélioration de leur condition de vie et des possibilités d'investissement. En effet, les bénéfices tirés des exploitations mises en place, permettent à ces dernières de supporter, considérablement, les charges des ménages. Le tableau 3 montre les charges auxquelles les femmes contribuent dans la Sous-préfecture de Taabo.

Tableau 3 : Charges des femmes

Participation aux charges	Effectif	Proportion (%)
Scolarisation	100	55,55
Santé	89	47,22
Nourriture et achat de vêtements	180	100
Autres	97	53,87

Source, nos enquêtes, 2020

L'enquête a révélé que les différentes familles sont constituées d'au moins quatre (04) personnes et que sur les 180 femmes, une seule ne contribue pas aux charges du ménage. En effet, la nourriture vient en première position et est suivie de l'habillement, de l'éducation des

enfants et des soins, d'après le tableau 3. Ce tableau fait une répartition des charges auxquelles les femmes participent à partir de leur production vivrière. Le constat se dégage que l'ensemble des enquêtées contribuent à la fourniture de nourriture de leurs familles. Au niveau de la scolarisation des enfants, 55,55 % des femmes scolarisent leurs progénitures. Quant à leurs contributions pour leurs soins sanitaires ou des enfants, 47,22 % des femmes y participent. En plus de ces charges, pour la contribution aux tâches lors des événements malheureux ou heureux, 53,87 % répondent y avoir participé. Les charges auxquelles font désormais face les femmes montrent leur implication et leur rôle dans l'équilibre de la famille dans la sous-préfecture de Taabo. Au niveau des localités visitées, il s'observe des disparités au niveau des femmes selon les charges familiales. Dans la sous-préfecture de Taabo, Avec la cherté de la vie et les besoins du ménage qui vont en augmentant, le pouvoir d'achat des différents ménages baisse progressivement (mévente du cacao). Ainsi, on rencontre de plus en plus des difficultés pour satisfaire aux divers besoins dans les ménages. Cette situation amène le ménage à dépasser la conception traditionnelle selon laquelle l'homme est le chef du ménage et qu'il y a un certain nombre de dépenses, appelées dépenses de souveraineté exclusivement consacrées à l'homme. Le témoignage de deux enquêtées confirme cela : Pour la première enquêtée « *Le travail de mon mari ne marche pas et c'est moi qui assure le loyer et la nourriture par moment. Autrefois, ces dépenses étaient réservées uniquement aux hommes.* ». Et pour l'autre enquêtée : « *La femme et son argent appartiennent à l'homme. Tout ce que je gagne, c'est pour moi, mon mari et mes enfants. Donc je n'ai pas de limite dans les dépenses du foyer.* » Ces deux témoignages dénotent de l'importance de la contribution de la femme dans la gestion des charges familiales. Elle se mue en chef de ménage par la contribution aux charges de la famille. En plus de sa participation aux charges familiales, la femme rurale à Taabo est un maillon important du développement. Au vu de ce qui précède nous pouvons dire que les activités économiques des femmes de Taabo ont un impact positif dans leur vie. Elles leur ont permis de revaloriser leur statut d'épouse. En tant que partenaires privilégiées, les femmes garantissent leur place dans le foyer et ont le respect et l'admiration de leurs époux. Cela s'est fait grâce aux fruits de leurs activités économiques qui leur confèrent une autonomie financière.

2.4 Les contraintes de la production du vivrier dans la Sous-préfecture de Taabo

2.4.1 Une agriculture tributaire du climat

L'agriculture de manière générale en Côte d'Ivoire est dépendante du climat. Au niveau de notre espace d'étude notamment la Sous-préfecture de Taabo, 90 % des femmes ont une agriculture dépendante du climat notamment des pluies et contre 10 % qui emploie l'arrosage. Le tableau 4 montre les proportions des enquêtées selon les types de cultures dans la Sous-préfecture de Taabo.

Tableau 4 : Proportion des enquêtées selon les types de cultures

Le choix de ces cultures	Effectif	Proportion (%)
Tributaire De Pluie	162	90
Possibilité D'arrosage	18	10
TOTAL	100	10

Source : Nos enquêtes, 2020

Le tableau 4 montre les proportions des femmes selon les conditions des pratiques des cultures. Le décryptage du tableau met en exergue deux conditions. En effet 90 % des femmes enquêtées dépendent de la pluie pour leurs différentes cultures bien que la Sous-préfecture soit bien arrosée. Cependant 10% des femmes tirent profit de ce réseau hydrographique dense.

2.4.2 La fixation des prix des productions par les acheteuses

Le village est la principale zone de production des cultures vivrières destinées à la commercialisation. Pendant longtemps, les transactions commerciales vivrières sont restées restreintes aux villages. Dans la Sous-préfecture de Taabo les prix des cultures fluctuent considérablement et mettent en mal l'activité des femmes. Le tableau 5 suivant nous renseigne sur le mode de fixation des prix des denrées commercialisées.

Tableau 5 : Mode de fixation des prix

Fixation des prix par	Effectif	Proportion (%)
négociation	22	12,22
Commerçante	78	43,33
Productrice	67	37,22
TOTAL	180	100

Source : nos enquêtes, 2020

Le tableau 5 donne les modes de fixation des prix des produits. La lecture de ce tableau montre trois modes. En effet, 12,22 % des femmes disputent les prix de leur article contre 43,33 % qui disent que les commerçantes sont les décideurs du prix des cultures. Quant à 37,22 % des productrices elles fixent leur prix, par elles-mêmes. En effet, dans la vente des produits en gros, les commerçantes venues d'Abidjan et de Yamoussoukro décident des prix des produits selon le niveau des métropoles. Ce facteur dont se plaignent les productrices conduit certaines à vendre sur les marchés locaux où elles ont la possibilité de fixer les prix des produits. Le fait que le prix des produits soit fixé par les commerçantes ne profite pas aux productrices.

2.4.3 Difficulté d'accès à la terre des femmes dans la Sous-préfecture de Taabo

Selon la Banque Mondiale, (2013), en Afrique, continent où la majorité de la population vit de l'agriculture, seulement 18% des concessions sont détenues par les femmes. En côte d'Ivoire, les femmes dans la majorité des cas, sont obligées de négocier des parcelles de terre auprès de leur famille ou de leur époux pour pouvoir cultiver des produits vivriers. Elle note aussi que, le pays se relève à peine d'une décennie de crise, les ivoiriennes restent marginalisées et n'ont souvent pas accès aux services sociaux de base. Aussi en milieu rural, 75% des femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté. Par ailleurs, dans le monde de

l'entreprise même, les femmes ivoiriennes ne sont guère mieux loties. De ce fait, elles se contentent de leur rôle de main d'œuvre auprès de leur mari si elles sont mariées ou des parents pour les célibataires. Dans la commune de Taabo, les femmes ne dérogent pas à cette réalité coutumière. À travers les différents modes d'accès à la terre, l'on se rend à l'évidence qu'elles jouent un rôle secondaire dans l'accession à la terre. Lors des enquêtes de terrain, 58 % des femmes accèdent à la terre par prêt. En Côte d'Ivoire la terre peut être prêtée coutumière FAO, (2022 p.2), Le tableau 6 met en relief le mode d'accès à la terre par les femmes enquêtées.

Tableau 6 : Les différents modes d'accès à la terre

Mode d'accès à la terre	Effectif	Proportion (%)
Prêt	123	68,33
Location	31	17,22
Héritage	10	5,56
Don	16	8,89
Total	180	100

Source : *nos enquêtes 2020*

Ce tableau 6 met l'accent sur les différents modes d'accès à la terre par la femme dans la Sous-préfecture de Taabo. À la lecture du tableau, le prêt est le mode le plus répandu chez les femmes (68,33 %). Cette prépondérance du prêt trouve son explication dans l'exclusion de celle-ci dans la gouvernance foncière. En effet, pour avoir des parcelles pour la pratique agricole, les femmes sont dans l'obligation de solliciter les propriétaires terriens qui leur prête une partie de leur terre à des fins agricoles. En dehors du prêt, la location de parcelle fait l'actualité chez les exploitantes. En effet, 17,22 % empruntent ce mode pour accéder à la terre. L'héritage est le mode le moins utilisé du fait de l'exclusion de la femme dans les affaires foncières. Leur proportion est estimée à 8,88 % des effectifs enquêtés. Cette situation d'accession difficile à la terre à des répercussions sur la vie socio-économique de la femme rurale à Taabo du fait qu'elle tire ses revenus dans les activités agricoles.

3. Discussion

La femme constitue une main d'œuvre importante dans la vie de toutes les sociétés. Celle-ci joue un rôle vital dans l'augmentation de la production agricole. (L. Fresco, 1985, p.1-2). Selon la FAO (2010-2011, p.47) en Afrique subsaharienne, les femmes jouent un rôle essentiel dans la production agricole. Elles participent auprès de leurs maris dans divers travaux et s'occupent de tâches

bien définies telles que le semis, le sarclage, le repiquage, le désherbage, le vannage, donc de l'essentiel des travaux non mécanisés, astreignants et répétitifs. Les femmes rurales contribuent significativement à la production des cultures secondaires, comme les légumineuses, et les légumes, importants pour la préparation des repas et l'amélioration de qualité nutritive de la famille. Elles contrôlent 90% de cette production. Ces mêmes constats ont été faits par M. A. Savane (1985, p.281). Selon cet auteur, une part non négligeable de la production vivrière a été totalement ou en partie placée sous la responsabilité des femmes, alors que les hommes s'adonnaient aux cultures d'exportation. Elles effectuent 60 à 80% du travail agricole et fournissent jusqu' à 44% des prestations nécessaires à l'alimentation. A Taabo, comme partout, dans les zones rurales en Côte d'Ivoire, les femmes constituent les véritables actrices de la production vivrière. Selon J. L. Chaleard (2003, p.13) les femmes jouent un rôle important dans la valorisation du vivrier. Leurs productions sont destinées à l'auto consommation et à la vente. La vente des produits vivriers leur permet de parvenir à une autonomisation financière et de participer à la prise de décision dans leur sphère familiale. C'est le cas notamment dans la Sous-préfecture de Taabo. Selon I. Droy (1990, p.11), le rôle économique de la femme à l'intérieur d'une communauté agricole d'auto subsistance la désigne à la fois comme reproductrice et comme enjeu du statut social des aînés. Les faits recueillis en Afrique, en Asie et en Amérique latine montrent de façon uniforme que, lorsque les femmes obtiennent un meilleur statut et affirment davantage leur pouvoir au sein du ménage, ce sont leurs familles qui en bénéficient. En augmentant leur contrôle sur les sources de revenus, les femmes se trouvent en meilleure position pour négocier lorsqu'il s'agit de prendre des décisions économiques en matière de consommation, d'investissement et de production. Lorsque les femmes exercent une plus grande influence sur les décisions économiques, on voit que leurs familles affectent une part accrue de revenus à la nourriture, à la santé, à l'instruction, aux vêtements des enfants et à leur nourriture. C'est pour de telles raisons qu'aujourd'hui, dans de nombreux pays, les programmes de protection sociale ciblent de façon spécifique la population féminine. De nombreuses études ont établi une corrélation entre le revenu dont disposent les femmes et le renforcement de leur pouvoir de négociation au sein de la famille, mais aussi l'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants, laquelle influence à son tour la santé et les résultats scolaires (FAO, 2010-2011, p. 47). Les femmes rurales occupent une place de premier choix dans le développement agricole et rural des pays en développement (S. Vallée, 2011, p 2-3). A l'instar des résultats de l'étude de (S. Vallée, 2011, p 2-3), nos résultats révèlent que les femmes ont un accès très limité à la terre à cause des contraintes socioculturelles. Pour atteindre un développement durable des pays du sud et pour une plus grande sécurité alimentaire mondiale, il convient d'assurer aux femmes rurales l'accès à la terre, mais aussi améliorer leur accès aux autres ressources et services annexes nécessaires à l'augmentation des rendements agricoles.

Conclusion

Cette étude a permis de montrer que la question de l'autonomisation des agricultrices dans la Sous-préfecture de Taabo requiert une attention particulière car elle représente une grande zone de la production vivrière au niveau national. L'autonomisation des femmes est un processus par lequel des personnes de sexe féminin prennent le contrôle de leurs destinées, c'est-à-dire définissent leurs propres objectifs, acquièrent certaines compétences, gagnent de l'assurance, résolvent des problèmes et développent leur autonomie. Pour ce fait, dans la Sous-préfecture de Taabo, celles-ci pour leur autonomisation ont opté pour la pratique des cultures vivrières. Les enquêtes menées ont permis de voir les changements positifs induits par la pratique de cette activité. Les productrices de vivriers de la Sous-préfecture de Taabo tirent de leurs activités un gain économique qui constitue un revenu. En effet, les résultats d'enquêtes indiquent que 93,89 % des femmes sont satisfaites des revenus et réussissent à acquérir les besoins de leur choix. À l'opposé de cette forte proportion, 6,11 % des enquêtées pensent ne pas être satisfaites. En effet, au regard des statistiques sur les besoins satisfaits, l'on se rend compte de l'importance de l'activité vivrière dans le processus d'autonomisation de la femme. Les femmes visitées ont des revenus substantiels qui varient de 200000 à 900000fcfa l'année. La finalité de la mise en place des cultures vivrières dans la Sous-préfecture répond au souci de l'autonomisation de la femme.

Références bibliographiques

Banque Mondiale, 2013, *Etre femme en côte d'Ivoire ; Quelles stratégies d'autonomisation*, Bureau régional, cote d'Ivoire, 53pp

Banque Mondiale, 2017, *les femmes dans l'agriculture des agents de changement pour le système alimentaire mondial*, banque mondiale, bird ida, 4_10pp

FAO 2010-2011 : *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde : le rôle des femmes dans l'agriculture, combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*.174 p

FAO. 2016 : *Evaluation du programme de la FAO en Côte d'Ivoire. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation* Rome, 70 p.

FAO 2022 : *Base de données genre et le droit de terre en Côte d'Ivoire : Normes coutumières, croyance religieuses et pratiques sociales ayant une influence sur les droit foncier différenciés selon le genre*. Bureau régional pour l'Afrique 7 p

Jean-Louis CHALEARD, 2003, *Culture vivrières et commercialisation en Afrique occidental ; la fin d'un dualisme ? L'Afrique vulnérable et défis*, France, 19 p.

Louis FRESCO, 1985, *Femmes et sécurité alimentaire ; implication pour la recherche agricole*, in femmes et politique alimentaire acte du séminaire international, Paris, 1-2 p

Marie-Angélique SAVANE (1985), *Femme, production et crise alimentaire en Afrique au Sud du Sahara, article inscrit au actes du séminaire international sur la place des femmes dans l'autosuffisance et stratégies alimentaires* O.R.S.T.O.M Paris 280- 290 p

Ministère d'Etat Ministère de l'Agriculture d'Ivoire (2004), « *des productions des principales spéculations agricoles Estimations provisoires des productions des principales cultures* » p. 62

Institut National de la statistique, le Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGPH 2014) 37 p.

Isabelle DROY, 1990, *Femmes et développement rural*, Editions Karthala, 22-24, boulevard Arago 75013 Paris, 182 p.

VALLEE Stéphanie, 2011, *L'autonomisation Economique des femmes dans l'espace Francophone*, Session de l APF, Kinshasa (République Démocratique du Congo), 21 p.